

**VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ**

**SEANCE DU VINGT-QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 23

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 23

Convoqués le :  
18/09/2024

**Etaient présents** : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents** : Madame Rachel NICOLAS, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

**Etaient excusés** : Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Madame Valérie BOHR.

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Secrétaire de séance** : Monsieur Hervé BOURGUIGNON

=====

**POINT 2024-58- Mise à jour du tableau des effectifs**

Rapporteur : Maryse GLEMET

Il est rappelé au Conseil Municipal que le recrutement du personnel de la commune est assujéti à l'établissement du tableau des effectifs par l'assemblée délibérante.

Le tableau des effectifs peut évoluer en fonction de la volonté de création de nouveaux postes ou en fonction des dispositions relatives à l'avancement de grade, ou à la promotion interne.

**Vu** l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le tableau des effectifs de la commune,

**Vu** l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE** la modification du tableau des effectifs de la façon suivante :

La création de plusieurs postes ;

- Dans le cadre du recrutement sur le poste d'agent technique aménagements paysagers ;
- Un poste d'adjoint technique territorial titulaire à temps complet,
- Dans le cadre du recrutement sur le poste de Directrice des Ressources Humaines en accroissement d'activité ;
- Un poste de rédacteur territorial non-titulaire à temps complet,
- Un poste d'attache territoriale non-titulaire à temps complet,

057-215704875-20240924-2024-58-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
Notification : 27/09/2024

- La création d'un poste d'adjoint d'animation territorial titulaire à temps complet,
- La création d'un poste d'adjoint technique territorial titulaire à temps non-complet à 149,5/151,67<sup>ème</sup>,
- La modification d'un poste d'adjoint d'animation territorial non-titulaire à temps non-complet de 124,67/151,67 à 127,52/151,67<sup>ème</sup> en emploi permanent,
- La modification d'un poste d'ASTEM de 2<sup>ème</sup> classe non-titulaire à temps non-complet de 129,87/151,67 à 141,52/151,67<sup>ème</sup> en accroissement d'activité,
- La modification d'un poste d'adjoint d'animation territorial non-titulaire à temps non-complet de 24,35/151,67 à 32,23/151,67<sup>ème</sup> en emploi permanent,

Au titre des emplois permanents ;

- La création d'un poste d'adjoint territorial d'animation non-titulaire à temps non-complet à hauteur de 38,22/151,67<sup>ème</sup> en octobre 2024 puis 90,92/151,67<sup>ème</sup> de novembre 2024 à août 2025,

Au titre de l'accroissement temporaire d'activité ;

- 4 postes d'adjoint d'animation territorial non-titulaire à temps non-complet dans le cadre d'une augmentation éventuelle du nombre d'usagers fréquentant le service jeunesse.

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

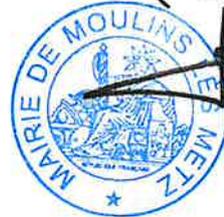
**Approuvé à l'unanimité.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
 POUR EXTRAIT CONFORME  
 MOULINS-LES-METZ, le 24/09/2024

Le secrétaire de séance,  
 Hervé BOURGUIGNON



Le Maire,  
 Jean BAUCHEZ




Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20240924-2024-58-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
 Notification : 27/09/2024

Mise à jour du tableau des effectifs 24/09/2024

TABLEAU DES EFFECTIFS					
GRADES	Cat.	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
<b>TITULAIRES</b>					
<b>EMPLOI FONCTIONNEL</b>					
Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 10.000 habitants	A	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Attaché principal	A	2	1	0	1 poste non pourvu
Attaché	A	1	0	0	1 poste non pourvu
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	1	0	1 poste non pourvu
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	0	1 poste non pourvu
Rédacteur	B	1	0	0	1 poste non pourvu
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	C	3	1	0	2 postes non pourvus
Adjoint Administratif ppal 2ème cl	C	4	2	1	2 postes non pourvus 1 poste à 80%
Adjoint administratif	C	5	4	0	1 poste non pourvu
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Ingénieur Principal	A	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,57
Ingénieur	A	1	0	0	1 poste non pourvu
Technicien ppal de 1er cl	B	1	0		1 poste à 151,67/151,57
Technicien ppal 2ème cl	B	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,67
Technicien territorial	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Agent de maitrise	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint Technique ppal 1ère cl	C	3	1	0	2 postes non pourvus
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	5	3	0	1 non pourvu (agent en détachement) 1 non pourvu (agent en disponibilité)
Adjoint technique	C	<b>10</b>	8	3	1 poste à 143,46/151,67 1 poste à 120,34/151,67 <b>1 poste à 149,5/151,67</b>
<b>SECTEUR SOCIAL</b>					
ATSEM ppal 1ère Classe	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
ATSEM ppal 2ème Classe	C	2	2	2	1 poste à 123,84/151,67 1 poste à 129/151,67 (agent en disponibilité)
<b>SECTEUR ANIMATION</b>					
Animateur ppal 2ème cl	B	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Animateur	B	1	1		1 poste à 151,67/151,67
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint d'animation	C	5	3	2	1 poste non pourvu (agent en disponibilité) 1 poste à 78/151,67 1 poste à 94,91/151,67
<b>SECTEUR POLICE</b>					
Chef de service police municipale ppl 1ère classe	B	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Brigadier – Chef Principal	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>59</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20240924-2024-58-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024

Notification : 27/09/2024

CONTRACTUELS					
GRADES	Cat	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Attaché Principal	A	2	1	0	1 postes à 151,67/151,67
Attaché	A	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur	B	4	2	1	1 postes à 151,67/151,67 1 poste à 24/151,67 (accroissement temporaire)
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	C	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint Administratif ppal 2ème classe	C	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint Administratif	C	3	2	0	2 postes à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,67 (accroissement temporaire)
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Ingénieur	B	1	0	0	
Technicien	B	1	0	0	
Agent de maitrise	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 en CDI
Adjoint technique	C	25	5	5	1 CDI à 117,18/151,67 1 CDI à 134/151,67 <b>1 poste à 149,50/151,67 en emploi permanent,</b> 1 poste à 143,40/151,67 en emploi permanent, 1 poste à 127,52/151,67 en emploi permanent 1 poste à 97,22/151,67 en emploi permanent, 1 poste à 44,07/151,67 en emploi permanent 1 poste à 70,12/151,67 en emploi permanent, <b>1 poste à 38,22/151,67 en emploi permanent,</b> 1 poste à 66,96/151,57 en accroissement temporaire d'activité 1 poste à 64,20/151,67 en accroissement temporaire d'activité, 20 postes non pourvus (accroissements temporaires/saisonniers pour les estivales)
<b>SECTEUR ANIMATION</b>					
Animateur	B	2	0	0	2 postes non pourvus
Adjoint d'animation	C	16	7	6	<b>1 poste à 127,52/151,67 en emploi permanent</b> 1 poste à 151,67/151,67 en emploi permanent <b>1 poste à 146,10/151,67 en emploi permanent</b> <b>1 poste à 78,57/151,67 en emploi permanent</b> <b>1 poste à 32,23/151,67 en emploi permanent</b> 1 poste à 116,38/151,67 en accroissement temporaire, 1 poste à 75,72/151,67 en accroissement temporaire d'activité, 1 poste à 52,96/151,67 en accroissement temporaire <b>8 non pourvus (accroissement temporaires/saisonniers pour les estivales)</b>
<b>SECTEUR SOCIAL</b>					
ATSEM ppal 2ème Classe	C	2	1	1	1 poste à 139,5/151,67 (accroissement temporaire) non pourvu <b>1 poste à 141,52/151,67 (remplacement d'un agent en disponibilité)</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>59</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>118</b>	<b>55</b>	<b>21</b>	
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur					
AUTRES (contrats de droit privé)					
Apprenti		057-215704875-20240924-2024-58-DCM-DE	0		

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024  
Notification : 27/09/2024